AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT Nº 1872-03

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le règlement nº 1872-03 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement de zonage n°1872 de façon à modifier le nombre d'étages permis et les limites des zones HMF-304 et HMF-305 et de créer la zone HMF-350 »

a été adopté par le conseil municipal à la séance du 19 octobre 2026.

QUE ce règlement a été examiné et approuvé par la résolution nº 26-11-11-10 du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, lors de sa séance ordinaire du 11 novembre 2026 et a été déclaré conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé 3e génération (SADR3) et aux dispositions du document complémentaire. Le certificat de conformité pour ce règlement a été délivré à Vaudreuil-Dorion, le 19 novembre 2026 sous le numéro de certificat VD 2026-14.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques, 2000, rue Émile-Bouchard, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail, ainsi que sur le site web de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 19 novembre 2026.

Tania Lê, avocate, OMA
Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site
web de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca